

Commission des études

Extrait de procès-verbal

Date : Le mardi 18 février 2014
Lieu : Salle du Conseil d'administration (local A-1360)
Heure : 9 h 00

Objet : Cours d'histoire sur le Québec contemporain

ATTENDU l'intention du gouvernement du Québec de renforcer la connaissance de l'histoire nationale des jeunes Québécois en révisant les programmes du primaire et du secondaire et en introduisant un cours sur l'histoire du Québec contemporain au cégep;

ATTENDU la consultation du réseau collégial portant sur le projet de cours obligatoire portant sur l'histoire nationale du Québec contemporain élaboré par le comité-conseil de la formation générale;

ATTENDU que ce cours doit intégrer la formation générale sans ajout d'unités ni de périodes d'enseignement;

ATTENDU l'avis préparé par la Table de concertation de la formation générale du Collège Ahuntsic;

Il est proposé par Daniel Cholette, appuyé par Edith Joyal, d'entériner le projet d'avis du Collège dont les points saillants sont (a) de laisser à la prérogative des collèges de déterminer les activités d'apprentissage, la pondération et les disciplines susceptibles de dispenser le cours (b) d'intégrer ce cours dans la formation générale complémentaire (c) de préciser une période historique définissant le Québec contemporain allant des années 1930 à aujourd'hui (d) de suspendre l'implantation du nouveau cours afin de l'intégrer dans la réflexion d'ensemble sur la formation collégiale.

Adoptée à l'unanimité



Benoit Pagé
Président de la Commission des études
18 février 2014